



PDIE

PLAN DE DÉPLACEMENTS INTER-ENTREPRISES
DE LYON 7^E ARRONDISSEMENT

PLAN DE DÉPLACEMENTS INTER-ENTREPRISES DE LYON 7^E ARRONDISSEMENT : PRÉSENTATION

Responsable d'entreprise, la problématique des déplacements domicile-travail de vos collaborateurs revêt une grande importance. Le Plan de Déplacements Inter-Entreprises de Lyon 7^e arrondissement (PDIE) a pour objectif de limiter l'usage de la voiture dans les déplacements professionnels et les déplacements domicile-travail, en proposant des solutions alternatives de transport.

Participation obligatoire de l'employeur aux frais de transports des salariés :

L'indemnisation des frais de transports publics des salariés entre le domicile et le lieu de travail est obligatoire pour tous les employeurs (art. 20 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009). Les frais d'abonnement aux transports collectifs ou aux services publics de location de vélos, souscrit par les salariés pour leurs déplacements entre le domicile et le lieu de travail, sont pris en charge à hauteur de 50 % par l'employeur.

En pratique, le PDIE de Lyon 7^e permet :

- aux salariés des entreprises de l'arrondissement de bénéficier d'un abonnement de transports en commun à un tarif préférentiel : 46 % du montant de l'abonnement (au lieu de 50 %)
- de promouvoir l'usage des modes de déplacements alternatifs dans les entreprises : autopartage, covoiturage, Vélo'v, trains TER...

Intérêt du PDIE de Lyon 7^e :

- développer la performance des entreprises et l'attractivité économique du territoire
- optimiser les conditions de déplacements des salariés : réduction des temps de trajet, du stress et du risque routier
- réduire significativement les émissions de CO₂ des véhicules et limiter la pollution sonore
- permettre aux salariés des petites entreprises d'avoir accès aux mêmes outils que les grandes entreprises
- faciliter l'accessibilité de l'arrondissement pour les usagers

POUR QUI ?

Le PDIE de Lyon 7^e s'adresse à la fois :

aux commerçants, aux artisans, aux professions libérales, aux entreprises

→ la seule condition d'accès au dispositif est d'être implanté dans le 7^e arrondissement de Lyon.

Depuis le lancement du PDIE de Lyon 7^e en novembre 2007, plus de 200 salariés issus d'une trentaine d'entreprises de tous types ont intégré le dispositif : boulangerie, institut médical, bureau d'étude, agence web, vidéo-club, salons de coiffure, librairie...

PANEL DES MODES DOUX DU 7^E ARRONDISSEMENT

→ TRANSPORTS EN COMMUN

Le PDIE de Lyon 7^e donne droit à un abonnement TCL City Pass PDE qui est un abonnement permanent dont le règlement s'effectue par prélèvement automatique sur onze mois, le mois d'août est gratuit. Vous n'avez aucun rechargement à effectuer en cours d'année. L'abonnement City Pass PDE donne accès à l'intégralité du réseau de transports en commun lyonnais de façon illimitée. Il permet également d'utiliser gratuitement les Parcs Relais TCL de l'agglomération et les Vélo'v (première heure gratuite).

TARIFS

montant de l'abonnement mensuel City Pass "Classique" : 52,60 €

montant de l'abonnement mensuel City Pass PDE : 48,00 € (4,60 € en déduction directe du montant de l'abonnement)

coût pour l'entreprise : 24,00 € par mois, par salarié

coût pour le salarié : 24,00 € par mois

Le PDIE de Lyon 7^e permet à l'employeur et au salarié d'économiser 2,30€ chacun par abonnement mensuel : avec une simple application de la législation en vigueur, le montant de l'abonnement serait de 26,30€ par mois. La participation entreprise de 24,00€ TTC est taxée à 7% soit un coût réel pour votre entreprise de 22,43€ par salarié. Le mois d'août est gratuit, de plus, il n'y a pas de charges patronales à supporter. Les frais de fonctionnement et de gestion du dispositif sont assurés gratuitement par Lyon 7 Rive Gauche. Sur demande, les supports indispensables à la mobilité durable de vos salariés (plans, cartes, dépliants...) vous sont fournis gratuitement.

Transports en commun lyonnais : bus, métro, tramway
Allô TCL / T. 04 26 10 12 12 (prix d'un appel local) - www.tcl.fr

→ COVOITURAGE

Depuis 2009, un site internet gratuit de covoiturage est mis à disposition des salariés de Lyon 7^e. Mise en place par le Grand Lyon, cette initiative propose une solution alternative à l'utilisation de la voiture individuelle en solo pour les trajets domicile-travail. Début 2012, ce sont 480 personnes inscrites sur le volet 7^e arrondissement du site et plus de 5000 personnes sur les différents territoires du Grand Lyon.
www.covoiturage-grandlyon.com/vers/7ieme

→ VÉLO

Vélo'v | location de vélos en libre service simple et pratique avec plus de 70 stations réparties dans le 7^e arrondissement.

T. 08 00 08 35 68 (numéro vert) - www.velov.grandlyon.com

Vélogik | offre destinée aux entreprises et collectivités de toutes tailles souhaitant se doter d'une flotte de vélos classiques ou à assistance électrique.

www.velogik.com

Vélonaute | mise à disposition d'une flotte de vélos à assistance électrique (VAE), à destination des entreprises et collectivités.

T. 04 78 95 39 77 - www.velonaute.com

Becycle | service de livraison à vélos et triporteurs de plis et colis
Envoi en nombre, tournées journalières, ramasse/dépose courrier.

T. 04 72 71 74 41 - www.becycle.com

→ AUTOPARTAGE

Autolib' | service d'autopartage adapté aux déplacements professionnels

Lyon Parc Auto / T. 04 72 41 65 25 - www.autolib.fr

Car2go | service d'autopartage pour les entreprises souhaitant se doter de voitures citadines Smart

www.car2go.com/lyon/fr/societes

→ TRAINS

La Gare de Lyon Jean Macé est desservie par les trains régionaux en provenance et à destination de Bourgoin-Jallieu, La Tour du Pin, Saint André le Gaz, Vienne, Valence, Mâcon, Villefranche sur Saône. Cette nouvelle gare est adaptée aux déplacements des voyageurs depuis les zones périurbaines vers les quartiers centraux de Lyon et permet un accès facilité au 7^e arrondissement.

Allo TER / T. 08 91 67 68 00 (0,22€/min) - www.ter-sncf.com/rhone_alpes

→ STATIONNEMENT

Les 19 parcs relais TCL de l'agglomération d'une capacité de 6200 places, vous permettent de garer votre véhicule aux abords de la ville pour poursuivre votre trajet en transports en commun. Ils sont accessibles gratuitement avec un titre de transport TCL.

Allô TCL / T. 04 26 10 12 12 (prix d'un appel local) / www.tcl.fr



Le Centre Ophtalmologique Louis Paufigue a été immédiatement séduit par le Plan de Déplacements Inter-Entreprises de Lyon 7^e. Grâce à ce dispositif, les employés participent à une action citoyenne, Lyon plus propre. Utiliser régulièrement les transports en commun, c'est aussi synonyme de partage, de rencontres : on redécouvre la ville et ses habitants. Cela constitue également un avantage financier non négligeable pour l'employé à qui je peux proposer un tarif préférentiel sur son abonnement TCL et aller ainsi au-delà du remboursement légal de 50 % des frais d'abonnement aux transports en commun. Enfin, l'entreprise récupère ainsi des places de stationnement sur son site (ou dans le cas des entreprises sans parc privé, cela permet de libérer des places de stationnement de ville qui sont très recherchées dans l'arrondissement). En résumé, le PDIE de Lyon 7^e est un acquis social, permettant de voyager en semaine mais aussi le week-end et les jours fériés à moindre coût tout en prenant soin de l'environnement. Il est réellement urgent et important d'adapter nos comportements pour le bien-être de notre ville et de notre planète. ”

Isabelle Robin, directrice du Centre d'Ophtalmologie Louis Paufigue

304 rue Garibaldi 69007 Lyon / T. 04 78 58 20 20

Le PDIE de Lyon 7^e rayonne au plan national, régional, et européen

2011 → intervention à la formation Pro'Mobilité sur le management de la mobilité, organisée par la Région Île-de-France et l'ARENE

2010 → lauréat de l'appel à projets du Ministère de l'Économie "Bonnes pratiques en matière de commerce et développement durable"

2009 → 2^e place du Prix Européen de la Mobilité à l'occasion de la conférence ECOMM

2008 → lauréat de l'opération "Trésors du Développement Durable" organisée par la Région Rhône-Alpes, obtention d'un Trophée Commerce Mag' 2008 et finaliste des Prix Initiatives Région de la Banque Populaire

POUR ALLER PLUS LOIN

Vous souhaitez faire participer votre entreprise à cette démarche innovante, contactez-nous !

Lyon 7 Rive Gauche

Palais de la Mutualité, 1 place Antonin Jutard 69003 Lyon / T. 04 72 73 11 76 - F. 09 50 03 28 54

Email : contact@lyon7rivegauche.com / www.lyon7rivegauche.com



GRANDLYON

